



PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Service Transports et Risques

Unité Sécurité des Transports

☎ 02 40 67 24 15

nadine.jegou@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le **20 MAI 2019**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Entre le ponton de la Grimaudière et le ponton provisoire installé à
Gachet - Communes de La Chapelle-sur-Erdre et Nantes
- FAIT A SIGNALER** : Franchissement de l'Erdre
- DATE** : du lundi 3 juin au dimanche 30 juin 2019

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'Association Fédératrice des Utilités Locales de la Chantrierie organise un franchissement de l'Erdre entre le ponton départemental de la Grimaudière en rive droite et le ponton provisoire installé à Gachet rive gauche, communes de La Chapelle-sur-Erdre et Nantes. Les rotations quotidiennes auront lieu de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 19 h 00 du 3 au 30 juin 2019. Les rotations seront réduites le week-end.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Pour le directeur départemental des Territoires
et de la Mer
Le Chef de l'Unité Sécurité des Transports


Michel LE ROCH